

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 15 (1944)
Heft: 12

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1945

La dernière grosse chance de l'an!

Saisissons-la vite au passage - mais le temps presse - il ne s'agit plus que de quelques heures! Ensuite, hélas, elle sera hors de portée - pour toujours!!

Or, des lots tels que fr. 50 000,
20 000, 2x10 000, 5x5 000,

etc., etc. . . . seraient à même d'influencer la Nouvelle Année toute entière - voire beaucoup d'autres encore!

Alors! Pensons à la **DERNIÈRE GROSSE CHANCE** de cette année - et agissons tout

de suite!!!

1 billet fr. 5.- (la série de 10 billets, contenant au moins un lot et offrant 9 chances suppl., fr. 50.-) plus 40 cts pour port sur compte de chèques postaux

III 10 026, adresse: Loterie Seva, Berne.

Au dernier moment, il est cependant plus prudent d'acheter auprès des revendeurs!

*La
vieillesse
s'en va -
la jeunesse
arrive*

SEVA

Tirage

déjà

samedi

prochain!

36/9



**J. A.
Delémont**

du Conseil communal de TRAMELAN-DESSUS

